

Département SOMME
Arrondissement AMIENS

MAIRIE DE THÉZY-GLIMONT
3 rue de l'église
80440 THÉZY-GLIMONT

Canton AILLY-SUR-NOYE
Commune THÉZY-GLIMONT

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur 03.22.34.02.40

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Règles d'organisation exceptionnelle -octobre 2020

Organisateur (trice) :

Date de l'événement : Du..... Au

Nature de l'événement :

Les conditions :

- Public attendu : **30** personnes maxi par événement.
30 personnes maxi pour les activités sportives.
- La mise en place d'un protocole sanitaire par la mairie doit être validée par l'organisateur de l'évènement.

Le protocole sanitaire et prévention de la pandémie COVID-19

Les gestes barrières à respecter :

- Une distanciation sociale de 4m²/personne (1m à droite, à gauche, devant et derrière).
- Le port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans.
- Eviter les attroupements.
- La liste des invités à l'événement doit être communiquée en Mairie **avant la date de l'événement.**

Les dispositions sanitaires à faire respecter aux participants :

- Du gel hydroalcoolique et des masques « grand public » seront mis à disposition par l'organisateur.
- Une aération régulière de la salle est obligatoire.
- Une désinfection régulière des sanitaires sera à prévoir.
- Les règles et les gestes barrière seront à rappeler par l'organisateur régulièrement.

En cas d'animation musicale :

- Musique d'ambiance.
- Interdiction de danser.
- Respect strict du port du masque et de la distanciation.

En cas de repas :

- Une chaise doit séparer chaque convive / ou 1m doit espacer chaque convive, exception pour les personnes qui habitent ensemble.
- S'il s'agit d'un buffet :
 - Une file d'attente doit être matérialisée, des flux de circulation doivent être matérialisés par un marquage au sol (attention à l'adhésion de certains supports pour faciliter le nettoyage) afin d'éviter tout croisement entre les convives.
 - Les solutions hydroalcooliques devront être mises à disposition aux bouts de table.
 - Un serveur sera désigné, il devra porter des gants et un masque.

Je soussigné (e), organisateur (trice) de l'événement dudéclare avoir pris connaissance des règles d'organisation exceptionnelle mises en place par la municipalité de Thézy-Glimont afin de respecter le protocole sanitaire et les gestes barrières et m'engage à les faire respecter.

Je confirme aussi n'avoir aucun symptôme lié au COVID 19 et n'avoir pas été en contact avec une personne présentant les symptômes du COVID 19.

Nombre de personnes participant à l'événement :

Fait à Thézy-Glimont, le

L'organisateur

Le représentant de la commune

Nom, Prénom et date

.....

(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Liste des participants à l'événement

Date :

(*) : Une personne déclarée par famille ou couple est suffisante ; Dans ce cas préciser le nombre de personnes

Nom (*)	Prénom	Nbr de personnes par foyer	N° de téléphone	Emargement

(*) : Une personne déclarée par famille ou couple est suffisante ; Dans ce cas préciser le nombre de personnes

Nom (*)	Prénom	Nbr de personnes	N° de téléphone	Emargement

(*) : Une personne déclarée par famille ou couple est suffisante ; Dans ce cas préciser le nombre de personnes

Nom (*)	Prénom	Nbr de personnes	N° de téléphone	Emargement